

STATUTS 100% AUTO
Société par Actions Simplifiées
Au Capital de 5000€
Siège Social : 22, rue des entrepreneurs 91560 CROSNE
Procès-verbal de nomination du premier Président

Les soussignés,
Monsieur EZZI Ferjani
Né le 18 Mars 1980 à Mareth Tunisie.
De Nationalité Tunisienne.
Demeurant au 11 rue Etienne Rabot 91210 Draveil.

Monsieur SELMI Ahmed,
Né le 07/10/1993 à Gabes – Tunisie.
12 rue de THIONVILLE 75019 Paris.

Se sont réunis et agissants en qualité d'actionnaires de la société « **100% AUTO** Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5000 euros, dont le siège social est situé au 22, rue des entrepreneurs 91560 CROSNE, en cours de constitution,
Les actionnaires ont pris les décisions suivantes relatives à la nomination du premier président de la société, conformément aux dispositions de **l'article 12** des statuts de ladite société, et a établi le présent procès-verbal en conséquence :

Première décision : Nomination du président.

Le soussigné nomme en qualité de président de la société : Monsieur EZZI Ferjani
Né le 18 Mars 1980 à Mareth Tunisie.
De Nationalité Tunisienne.

Demeurant au 11 rue Etienne Rabot 91210 Draveil, pour une durée indéterminée,
Qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,
Et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.
Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Deuxième décision : Pouvoirs du président.

Le président, exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues dans les statuts.

Troisième décision : rémunération du président :

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.
En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à CROSNE

Le 25/11/2025

Signature du Président, précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Président ».

SIGNATURE

Monsieur EZZI Ferjani (Président associé)



Monsieur SELMI Ahmed (Unique